

École Saint-Jean-Baptiste C. S. de la Capitale

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE 25 NOVEMBRE 2020 À 18H30
SÉANCE TENUE VIRTUELLEMENT (TEAMS)**

2020-11-25

Étaient présents :

Mme Annie St-Pierre, directrice de l'école
M. Jean-François Mercure, enseignant
M. Christian Cloutier, enseignant
Mme Dominique Laflamme, psychologue
M. Jean Thivierge, responsable du service de garde
M. François Blay-Martel, président
Mme Mélissa Coulombe-Leduc, parent
Mme Rosalie Poulin, parent
Mme Ann Fournier, parent
Mme Marie-Eve Ducharme, membre de la communauté
M. Alexandre Sauvaire, parent

Étaient absents :

M. Dominic Garneau, Maison des jeunes
Mme Marie-Pier Deboisbriand-Pépin, technicienne en éducation spécialisée

25 novembre 2020 – 18h30

1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES

Ouverture de la séance par M. François Blay-Martel (Président). Le quorum ayant été constaté, la séance est légalement constituée.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le point du mot des partenaires de la communauté a été ajouté après le Mot des enseignants (devient le point 16).

3. MOT DU PUBLIC

Personne n'est présent.

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2020

- Une modification au nom de famille de Marie-Eve Ducharme est demandé (il était inscrit Duchesne).
- Jean-François Mercure propose et Alexandre Sauvaire appuie le procès-verbal tel qu'envoyé.

5. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS (RAPPEL)

Mme St-Pierre rappelle l'importance pour les membres de remplir la déclaration d'intérêt.

6. FORMATION OBLIGATOIRE <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>

- Mme St-Pierre explique le but des capsules vidéos obligatoires pour la formation des membres du conseil d'établissement.
- Ann Fournier mentionne que lors du comité de parents du CSS l'importance de ces capsules a été mentionnée.

7. AJOUT DE JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

- Trois journées pédagogiques ont été ajoutées par le MEQ. Il revient à chaque établissement scolaire de déterminer le moment de sa tenue. Il est toutefois demandé de placer une journée par mois afin de répondre aux besoins de planification des enseignants.
- Le service de garde de ces 3 journées est payé par le MEQ (aucun frais chargé aux parents).
- La première se tiendra le 30 novembre, ensuite le 15 janvier puis le 8 février.
- Christian Cloutier mentionne que les enseignants sont heureux de cette nouvelle, mais cette mesure a tardé à être annoncée.
- Jean Thivierge mentionne que cette annonce engendre beaucoup d'organisation pour le service de garde et il aura besoin de temps de préparation pour ce faire. L'annonce a été bien reçue par les membres du service de garde.

8. MODIFICATION AU CALENDRIER

- 17-18 décembre
 - Il s'agit de journées d'enseignement à distance. Le Service de garde d'urgence sera ouvert seulement pour les travailleurs essentiels. La liste des travailleurs essentiels est à venir. Il n'est pas non plus assuré que l'école SJB recevra ce service de garde d'urgence. Un contact continu sera demandé aux intervenants scolaires auprès des élèves pendant cette période de fermeture supplémentaire.
 - Mme Coulombe-Leduc questionne le fonctionnement de ces journées. Mme St-Pierre mentionne que c'est l'enseignant qui établit les activités à vivre avec les élèves, à distance. Ce n'est pas prescrit par le MEQ. Des élèves se retrouveront en service de garde d'urgence et n'auront donc pas cet enseignement à distance.
 - Mme Coulombe-Leduc demande si des journées pédagogiques peuvent être ajoutées lors de ces journées en remplacement de l'enseignement à distance. Cela n'est pas le cas.
 - Alexandre questionne la nécessité de contacter les élèves pendant ces journées, surtout au primaire.
 - Jean-François Mercure nomme qu'il s'agit probablement d'une mesure mise en place pour s'assurer de pouvoir tenir les festivités de Noël.
- 16 décembre
 - Le souhait des enseignants était de faire une activité spéciale pour les Fêtes. Le tout serait alors fait le 16 décembre, en horaire continu, afin que les enseignants puissent manger avec leurs élèves dans leur bulle-classe. Les classes termineront à 13h30.
 - **RÉSOLUTION 2020-11-730** : Il est proposé par Ann Fournier et appuyé par Mélissa Coulombe-Leduc que l'horaire continu soit appliqué lors de la journée du 16

décembre. Ainsi, les classes se termineront à 13h30 pour le primaire et 13h10 pour le préscolaire.

9. BUDGET 2019-2020 : RÉSULTATS

- Étant donné les semaines sans service de garde lors du printemps 2020 et le fait que plusieurs enfants ne sont plus présents au service de garde, le poste budgétaire du service de garde se voit déficitaire.
- Au début de l'année scolaire 19-20, l'école était quant à elle en surplus de 106 000\$ approximativement. Or, le déficit est d'actuellement 10 516\$.
- Actuellement, le MEQ demande de répertorier toutes les dépenses liées à la Covid. Pour l'instant, un retour d'argent n'est pas annoncé par le MEQ pour ces dépenses.
- Jean Thivierge mentionne qu'il y a toujours eu des surplus dans l'école qui viennent majoritairement du service de garde. L'an passé a généré beaucoup de pertes financières.
- Ann Fournier demande si le service de garde qui a eu lieu entre la mi-mars et le mois de mai a assuré une rentrée financière. Mme St-Pierre explique que peu d'enfants étaient présents et que le service était gratuit pour les parents. Cela n'a donc pas engendré de surplus financier.
- Mélissa Coulombe-Leduc demande si des mesures sont prises actuellement ou annoncées par le MEQ pour absorber ces dépenses supplémentaires. Pour l'instant il n'y a rien d'annoncé. Mme Coulombe-Leduc demande aussi si notre situation est pire qu'ailleurs. Mme St-Pierre mentionne que le directeur des finances du CSS ne semble pas inquiet à outrance.
- Christian Cloutier questionne deux montants (conseil d'établissement et perfectionnement des enseignants) pour savoir si ces montants seront utilisés pour éponger le déficit. Mme St-Pierre mentionne que ces montants sont gelés pour ces postes budgétaires précis.
- Le Président s'inquiète sur les propos du directeur des finances qui ne semble pas préoccupé par la situation financière de SJB, alors qu'il y a trois ans nous avions des projets pour utiliser nos surplus.
- Jean-François questionne la gestion de ces dépenses : Mme St-Pierre mentionne que le tout a été absorbées par le CSS.

10. SUIVI MERCREDIS DÉCOUVERTE

- Mme St-Pierre explique que le travail en grande équipe-école a démarré. Le CSS a fourni des grandes orientations/idées pour ce projet. 85% des enseignants souhaitent que le projet se vive. Un sous-comité sera mis en place pour travailler un scénario plausible en respect des tâches des enseignants et de la LIP.
- Mélissa Coulombe-Leduc mentionne qu'un PPT devait être partagé aux membres du CÉ et demande que le tout soit envoyé pour assurer une meilleure compréhension de la situation. Mme St-Pierre possède ce document mais est frileuse à le partager car le projet novateur proposé va à l'extérieur des balises des conventions collectives et celles données par le CSS.
- Ann Fournier croit que le CSS n'était pas très enclin aux mercredis découvertes et qu'en attendant les balises et propositions du CSS nous ne puissions revenir à notre modèle initial. Le Président mentionne que globalement le CSS était positif face aux mercredis découvertes, mais le cadre des tâches des enseignants est rigide et ne pouvait être modifié.
- Jean Thivierge se dit déçu d'apprendre en même temps que tout le monde le vote des enseignants pour les mercredis découvertes. Mme St-Pierre s'en voit désolée.
- Jean-François Mercure se dit content du vote des enseignants et a un optimisme modéré pour la suite étant donné les balises du CSS.

- Mélissa Coulombe-Leduc demande quelles sont les prochaines étapes et demande à quel moment les parents pourront être mis à contribution. Mme St-Pierre explique les impondérables à considérer qui sont assez complexes, mais l'équité demeure une préoccupation importante. Mme St-Pierre travaillera avec deux enseignants sur ces scénarios, le tout sera ensuite présenté en assemblée générale des enseignants, puis le tout sera annoncé aux CÉ.
- Jean Thivierge continuera de travailler pour les mercredis découvertes et son bon fonctionnement.
- Christian Cloutier dit croire beaucoup aux mercredis découvertes et aussi à la reconnaissance du travail des enseignants. Les enseignants sont conscients qu'il y a du travail à faire et que tous les moyens sont possibles pour que la tâche des enseignants soit respectée.

11. CADRE ORGANISATIONNEL DU SERVICE DE GARDE

- Une lecture des modifications au cadre est effectuée par Mme St-Pierre.
- Rosalie Poulin questionne la décision du 3 collations par semaine et Mme St-Pierre mentionne que les sommes des mesures budgétaires ont été séparées équitablement sur toute l'année scolaire et cela permet donc 3 collations par semaine.
- Une correction est demandée par Christian Cloutier pour l'ajout d'un « s » à centre de services scolaire à la dernière page du document.
- Mélissa Coulombe-Leduc propose le cadre organisationnel et Christian Cloutier appuie.

12. TÂCHE DES ENSEIGNANTS

- Mme St-Pierre explique la tâche des enseignants globalement, selon trois types de tâches spécifiques.
- Christian Cloutier mentionne qu'aucun enseignant n'arrive à faire l'ensemble de ses tâches et obligations en 32 heures par semaine, tel que prévu. Il explique davantage chacun des types de tâches et les enjeux avec les mercredis découvertes. Le Mercredi PM devrait faire partie des tâches complémentaires. Toutefois, les minutes disponibles pour assigner les enseignants à une tâche complémentaire le mercredi PM sont dépassées. Mme Coulombe-Leduc demande si le mercredi PM pouvait tomber dans les tâches personnelles. Christian Cloutier mentionne que ce que les enseignants demandent est justement de pouvoir gérer comme ils le veulent l'occupation du mercredi PM.
- Alexandre Sauvaire demande quelle est la position du syndicat. Christian Cloutier lui mentionne que le syndicat appuie les demandes de ses enseignants actuellement.

13. CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION

- Le Président explique que le CSS demande au CÉ d'écrire une lettre donnant les critères que le CÉ considère être des qualités essentielles pour une direction efficace. Un retour de cette lettre est attendu en mars.
- Le Président suggère de débiter l'écriture du document en collaboration avec Mme St-Pierre et il sera ensuite partagé aux membres du CÉ pour leur bonification.

14. CONTENUS OBLIGATOIRES EN SEXUALITÉ

- Mme St-Pierre présente globalement le déploiement des contenus obligatoires en éducation à la sexualité pour l'année scolaire.
- Rosalie Poulin questionne quelques éléments techniques dans le déploiement.

- Christian Cloutier mentionne que le déploiement est l'affaire de l'ensemble de l'équipe école.
- Rosalie Poulin explique, suite à une question de Mme Coulombe-Leduc, que les contenus sont développés suite à des recommandations de sexologues et de pédagogues, basés sur les dernières recherches sur le sujet.

15. MOT DES ENSEIGNANTS

- Christian Cloutier mentionne que les enseignants ont un grand souci d'écouter les élèves, particulièrement en ce moment. Régulièrement des discussions en classe sur le bien-être des élèves ont lieu. Il nomme aussi qu'une période intense de négociation du personnel scolaire est en cours. Christian fait la lecture d'une lettre/manifeste et demande au CÉ d'appuyer les demandes des enseignants nommées dans cette lettre.
- Mme St-Pierre ajoute que les éducatrices ont aussi travaillé à des ateliers sur la bienveillance.
- Jean Thivierge mentionne que le service de garde se préoccupe beaucoup du bien-être des enfants au quotidien et réfère au Rapport du Conseil supérieur de l'éducation de juin 2020 qui abordait ce sujet.
- **Résolution 2020-11-731** : Il est recommandé que le conseil d'établissement appuie les demandes des enseignantes et enseignants dans le cadre des négociations du secteur public. Ann Fournier appuie et Mélissa Coulombe-Leduc seconde la proposition. Rosalie Poulin s'abstient et se retire des discussions à ce sujet étant donné le conflit d'intérêt apparent.

16. MOT DES PARTENAIRES DE LA COMMUNAUTÉ :

- Marie-Eve Ducharme mentionne qu'elle enverra à l'avance les dates de tombée du ComPop afin d'y intégrer des éléments d'informations provenant de l'école SJB. Une campagne d'adhésion est aussi en cours pour le Comité Populaire (ComPop).
- Dominic Garneau étant absent à l'assemblée, ce dernier a fait parvenir préalablement les informations concernant la Maison des Jeunes aux membres du CÉ, par courriel. Voici les informations transmises :
 - La maison des jeunes a recommencé à accueillir pour l'heure du dîner les élèves de 6e année inscrits au service de garde. Les deux classes viennent séparément, en bulle, et se partagent les jours de la semaine.
 - Dominic dresse la liste des activités qui ont eu lieu en octobre et novembre.
 - Enfin, chaque vendredi, Dominic envoie par courriel aux parents et aux partenaires intéressés les activités à venir dans la prochaine semaine.

17. OPP

- Cour d'école
 - Mme St-Pierre a rencontré l'OPP à ce sujet. Des problèmes techniques ont été vécus et la concordance entre les plans soumis et les travaux réellement réalisés diffèrent. Dans la phase 2 du projet, des améliorations seront apportées. Les enseignants et le service de garde seront sollicités pour réfléchir à bonifier la grande cour. Cette année, les enfants jouent dans des bulles (Zones) et cela a tout de même des avantages.
 - Le Président mentionne que le CSS a avoué un peu sa faute à ce sujet étant donné un enjeu de communication entre les différents partenaires sur ce projet. Le CSS aurait dû prendre en charge certains éléments en amont pour éviter des surprises par la suite. Le MEQ s'engagerait pour un 50 000\$ pour la 2^e phase. Il ne reste qu'à faire nos propositions/objectifs et le CSS va présenter le projet au MEQ.

- Mélissa Coulombe-Leduc mentionne que les informations données par Mme St-Pierre était très incomplètes pour une bonne compréhension et dit que le complément d'information du Président était essentiel. Elle mentionne que l'information ne circule pas bien entre les différentes instances, dont l'OPP et le CÉ.

17. COMITÉ DE PARENTS

- Ann Fournier était présente à la dernière rencontre et une autre se tenait en même temps que le CÉ actuel. Ann Fournier mentionne qu'encore une fois, ces rencontres semblent généralement non pertinentes. Le message principal retenu de la dernière rencontre est la demande que les membres du CÉ soient membres de la page Facebook du comité de parents du CSS de la Capitale et de la Fédération des Comités de Parents du Québec. Des formations sont offertes par la FCPQ de façon hebdomadaire.

18. AUTRES SUJETS

- Mélissa Coulombe-Leduc aborde la stratégie de sécurité routière et mentionne que le Conseil de quartier SJB va soumettre un projet pour une consultation sur les problématiques en matière de sécurité routière dans le respect du cadre du programme. L'école SJB est considérée prioritaire dans ce dossier et une fiche contenant les problématiques et les pistes de solutions possibles sera envoyée à l'école probablement en décembre. Il y a possibilité de recevoir une formation par Accès Transport Viable.
- Le conseil de quartier est interpellé pour le projet de l'église le 15 décembre prochain. Mme Coulombe-Leduc mentionne que la direction de l'école SJB n'a pas été interpellé, mais elle lui enverra l'invitation.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jean Thivierge de levée l'Assemblée à 21h19.

Rosalie Poulin
Secrétaire d'assemblée

François Blay-Martel
Président